

D G S C

NOTE AU MINISTRE.

OBJET : Amendements à apporter  
au Statut de la FERWAFa.

Le 7 mars 1986 à 9 heures, j'ai dirigé une réunion pour examiner les amendements à apporter au Statut de la FERWAFa comme promis au Bureau de cette Fédération.

Après mon introduction j'ai centré les débats sur deux points :

- Les relations du MIJEUCOOP avec la Fédération qui doivent être juridiquement éclairées et codifiées.
- La représentativité du MIJEUCOOP au sein du Bureau.

Les débats ont décelé deux questions de fond auxquelles il fallait une option :

- Faut-il considérer ces associations comme des entités juridiques de part la loi sur les ASBL accordant la personnalité juridique ? Cela implique le libre exercice de leurs activités indépendamment du MIJEUCOOP avec tout ce que cela implique.
- Faut-il les considérer comme les organisations administratives au sein du Ministère ?

Après discussions nous avons convenu que cette dernière formule est la plus logique et réaliste, moyen de renforcement de leur force de travail et d'autonomie. D'autre part, les éclaircissements devront être donnés par la loi sur les sports qui doit constituer une référence sur toutes les associations à caractère sportif.

Conclusion sur ce point :

Au projet de loi au Conseil du Gouvernement on doit apporter des ajoutes suivantes :

- La responsabilité du MIJEUCOOP (suprématie) sur toutes les organisations sportives.
- Agréation de toutes les associations sportives par le MIJEUCOOP.
- Reconnaître le principe d'assistance des fédérations.
- Définir les critères d'agréation à tous les niveaux.
- Référence à la loi.

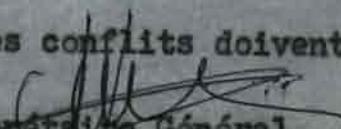
Composition du Bureau.

- Les candidatures du Bureau doivent être soumises au Ministre pour approbation.
- Le candidat au poste de Secrétaire doit être nommé par le Ministre.

Conclusion.

- Il faut attendre la sortie de la loi pour amender les statuts de la FERWAFa.
- Une note d'explication doit être adressée au Président de la FERWAFa.
- Le contenu de cette note doit être soumis à l'approbation de cette même réunion.

Du reste on travaille comme d'habitude mais les conflits doivent être assainis.

  
Le Secrétaire Général  
MUGEMA Romuald